

Service émetteur : CQ	 <p style="text-align: center;">centre ressources autisme NORD - PAS DE CALAIS</p> <p style="text-align: center;">COMPTE RENDU DE REUNION</p>	Page : 1/4
Référence : QUAL/FE/CRA/012		Créé le : 20/01/2014
Version : 02		Actualisé le : 17/02/2021

Intitulé : **CONSEIL D'ORIENTATION STRATEGIQUE DU CRA NPDC**

Date : 29/06/2022 de 17h à 19h10 dans les locaux du Centre ressources autisme

Présences :

Collège 1 - Représentants des personnes avec TSA ou leurs familles-représentants légaux :

Présents :

- ✓ Un représentant de l'Association Opale Autisme 62
- ✓ Un représentant de l'Association ISRAA
- ✓ Un représentant de l'Association Le Mouton à 5 pattes
- ✓ Un représentant de l'Association Réseau Bulle (visio)

Excusés :

- ✓ Un représentant de l'Association l'ASS des AS
- ✓ Un représentant de l'Association des papillons blancs d'Hazebrouck
- ✓ Un représentant de l'Association l'ASS des AS
- ✓ Un représentant de l'Association Réseau Bulle

Collège 2 - Représentants des professionnels représentant les domaines du diagnostic des personnes présentant un TSA, de la gestion des établissements et services sociaux et médico-sociaux, du secteur de la petite enfance, de l'éducation nationale, de la formation des professionnels ou de la recherche :

Présents :

- ✓ La direction du service d'appui et de soutien aux projets TSA de La Vie Active
- ✓ Un responsable régional de l'offre de services de l'APF France Handicap
- ✓ La direction IME et SESSAD de l'Association Autisme et Familles
- ✓ Un docteur de l'EPSM des Flandres
- ✓ Un représentant de l'IRTS Loos (visio)
- ✓ La direction SAMSAH TSA de Trait d'Union (visio)

Excusée :

- ✓ La direction de pôle de La Croix Rouge Française

Absents :

- ✓ Un chargé de mission du Rectorat de Lille
- ✓ Un représentant du conseiller académique école inclusive du rectorat de Lille

Représentants du personnel du CRA et de son organisme gestionnaire :

Présents :

- ✓ La responsable du service formation du CRA NPDC
- ✓ La présidente du GCMS CRA

Service émetteur : CQ	 <p>centre ressources autisme NORD - PAS DE CALAIS</p> <p>COMPTE RENDU DE REUNION</p>	Page : 2/4
Référence : QUAL/FE/CRA/012		Créé le : 20/01/2014
Version : 02		Actualisé le : 17/02/2021

Au titre du CRA

Présente :

- ✓ La directrice du centre ressources autisme NPDC

Le relevé de conclusion du COS du 09/05/22 a été validé.

Deux remarques avaient été faites et ont été prises en compte :

- ✓ le contact est pris avec le CRA Picardie pour connaître les nouveaux membres de leur COS. Si une réponse nous est apportée d'ici notre prochaine réunion, elle vous sera transmise et ajoutée au prochain relevé de conclusions en "informations diverses"
- ✓ les conclusions de l'Audit sont à l'ordre du jour de notre prochaine réunion

Rappel de l'ordre du jour :

- ✓ Avis sur le questionnaire de satisfaction.
- ✓ Dans le contexte actuel (évolution de la place du TSA au sein des TND), il va falloir repenser le parcours de la personne. Quel pourrait-être le parcours idéal ?
- ✓ Point sur les ressources humaines
- ✓ Conclusions de l'audit et orientations stratégiques

Relevé de conclusions :

Point sur les Ressources humaines

La directrice du CRA souhaite nous présenter une nouvelle coordonnatrice des parcours au CRA. Une nouvelle représentante du CRA est heureuse de nous rencontrer et de pouvoir se présenter et ainsi mettre un visage sur les noms des membres du COS. Ses missions évolueront au fur et à mesure et sa fiche de poste sera présentée au COS en septembre.

Le recrutement d'une coordonnatrice régionale de l'éducation thérapeutique de la personne vient d'être réalisé.

L'actualisation des fiches de poste est en cours et nous sera présentée prochainement.

Avis sur le questionnaire de satisfaction

La directrice du CRA nous rappelle que l'enquête d'opinion est devenue enquête de satisfaction. La présentation du questionnaire s'est faite pendant la réunion.

Quelques remarques sur la forme ont été partagées.

Il a été demandé d'ajouter le critère « sans avis » sur toutes les réponses possibles.

Service émetteur : CQ	 <p style="text-align: center;">centre ressources autisme NORD - PAS DE CALAIS</p> <p style="text-align: center;">COMPTE RENDU DE REUNION</p>	Page : 3/4
Référence : QUAL/FE/CRA/012		Créé le : 20/01/2014
Version : 02		Actualisé le : 17/02/2021

Le COS valide la démarche, les corrections vont être apportées et le questionnaire sera ensuite mis en ligne.

Il est prévu que ce questionnaire soit envoyé chaque trimestre sur chaque adresse mail qui interpelle le CRA.

Le CRA procèdera aussi aux envois par courrier et le mettra en ligne sur le site pour qu'il soit accessible au plus grand nombre.

Dans le contexte actuel (évolution de la place du TSA au sein des TND), il va falloir repenser le parcours de la personne. Quel pourrait être le parcours idéal ?

La présidente du COS nous propose de débattre de la place des TSA au sein des TND et de notre vision du parcours de la personne qui s'adresse au CRA.

Globalement, nous souhaitons

- ⇒ Rendre le parcours plus fluide, sans rupture, sans attente, mieux coordonné, pour éviter d'avoir à s'adresser à de multiples interlocuteurs en devant recommencer à expliquer plusieurs fois, à des multiples personnes, les difficultés rencontrées.

Il est rappelé que le CRA doit se situer dans le cadre du diagnostic des « situations complexes ». Le Critère de « complexité » intègre le désaccord de diagnostic. En médecine, il existe « le deuxième avis » : possibilité de faire une démarche pour un deuxième avis, le médecin généraliste peut alors être un soutien pour la famille/la personne qui le demande. Nous sommes d'autant plus en droit de demander un deuxième avis, si l'avis rendu et écrit ne correspond pas aux RBPP ni aux nomenclatures actuelles. Par contre le CRA ne doit pas réaliser les diagnostics simples des enfants en IME, PCPE... structures ou dispositifs qui devraient pouvoir adresser ces enfants aux services de proximité de 2^{ème} ligne.

Repositionner la mission de 3^{ème} ligne est une priorité.

1^{ère} ligne : Médecins généralistes, PMI, médecins scolaires...

2^{ème} ligne : CAMSP, CMPP, neuropédiatre, pédopsychiatre, PCO

3^{ème} ligne : CRA

Prochainement le CRA va adresser un flyer aux associations de familles, aux organismes gestionnaires pour préciser la procédure d'« adressage » au CRA.

Les situations complexes élargies aux TND posent encore d'autres défis : quelle organisation, quelle information, quelle porte d'entrée ?

Synthèse de l'audit

La directrice du CRA nous présente un PowerPoint reprenant la synthèse des conclusions de l'audit.

Service émetteur : CQ	 <p style="text-align: center;">centre ressources autisme NORD - PAS DE CALAIS</p> <p style="text-align: center;">COMPTE RENDU DE REUNION</p>	Page : 4/4
Référence : QUAL/FE/CRA/012		Créé le : 20/01/2014
Version : 02		Actualisé le : 17/02/2021

Elle fait un rappel sur la méthodologie de l'audit et présente les grands constats au sein des différents services : évaluation/diagnostic enfant, consultation précoce, évaluation/diagnostic adulte, équipe accueil/ressources.

Le CRA est fortement incité à développer son axe recherche ; il est question de créer un poste universitaire avec le concours du CHU.

La directrice du CRA nous soumet également pour avis le plan d'action qui découle de cet audit et qui s'étale sur 2 à 3 ans même si la plus grande partie des actions seront déployées d'ici la fin de l'année.

- Clarifier les modes de gouvernance pour faciliter le management, la gestion des ressources financières
- Monter en compétences des équipes diagnostiques : supervision, formations...
- Mise en place du référent de parcours, travail sur la fiche de poste coordination de parcours
- Mise en place d'un modèle d'organisation et de fonctionnement : revoir les fiches de poste, clarifier les missions de chacun, mettre en place des outils de pilotage
- Repenser le projet médical autour des TND : standards de qualité et d'excellence, orientation vers les professionnels experts, penser les circuits courts...

Il est rappelé la mise en place d'un comité de pilotage trimestriel pour accompagner le changement, assister la direction dans ses missions dans le cadre de toutes les recommandations de l'audit. C'est la présidente du COS qui participera à cette instance.

L'audit indique la nécessité de renforcer la place du COS, de lui donner une place forte, de le consulter sur tout et en toutes transparence.

Un Comité scientifique est également en cours de création composé d'experts locaux, nationaux, internationaux pour étayer les réflexions du CRA.

Nous concluons le COS sur ces éléments.

La présidente du COS souhaite de bonnes vacances à tous les membres.

Il est rappelé que le prochain COS aura lieu le 20 septembre 2022 de 17h à 19h dans les locaux du CRA

Date suivante : 15 novembre